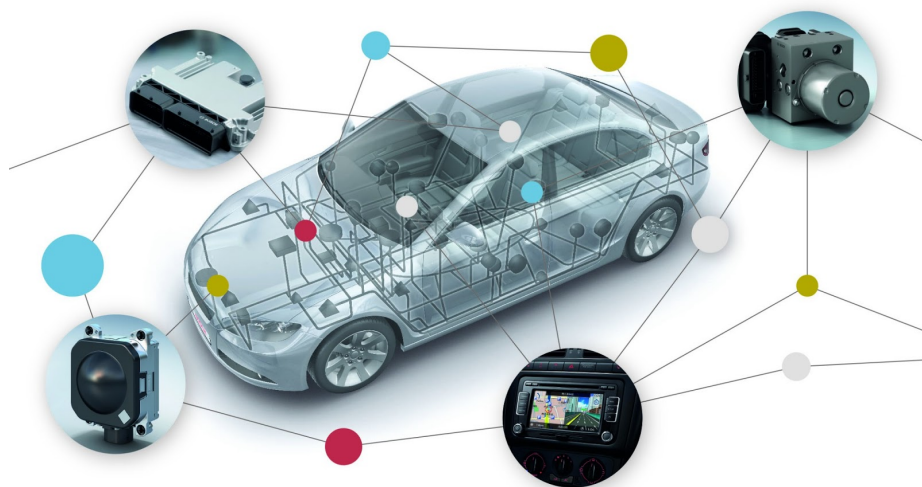


## La Feda exige le maintien de la prise OBD dans les véhicules à moteur

jeudi, 24 août 2017

Selon l'état d'avancement du projet de réglementation européenne relatif à l'homologation des véhicules à moteur, la prise OBD n'est aucunement mentionnée. Un oubli volontaire ou non qui pourrait avoir des conséquences irréversibles selon la Feda.



Si la prise OBD n'est plus obligatoire sur les nouveaux véhicules commercialisés, aucun diagnostic n'est donc plus possible. Dans ce cas, il semble évident que l'accès des données à l'ensemble des opérateurs ne serait plus assuré et que, dans ce cas, cela fausserait le marché de l'après-vente et la concurrence dans l'entretien et la réparation automobiles tant en France qu'en Europe.

D'où le danger de voir « *les constructeurs automobiles s'arroger le monopole de l'accès aux données relatives à l'état technique du véhicule* ». Dans ce cas, il y a fort à craindre pour l'avenir des 500 000 entreprises et des 3,5 millions d'emplois concernés par le marché indépendant de l'après-vente automobile en Europe, au service de 284 millions d'automobilistes.

### Éviter une catastrophe

Pourtant, souligne la Feda, « *une concurrence loyale interne accrue est synonyme d'innovation, d'une politique des prix concurrentielle et de services de qualité. C'est dans ce contexte que la position du nouveau gouvernement du Président Emmanuel Macron sera cruciale pour l'avenir de notre secteur d'activité* ». Et il faut faire vite, car les institutions européennes - Commission, Parlement et Conseil - doivent statuer à partir du mois de septembre 2017.

L'attention doit être notamment portée sur divers amendements qui garantissent l'accès aux données et le maintien du connecteur OBD. *« La fédération appelle donc le Gouvernement à plaider, au sein du Conseil européen, pour la conservation de ces amendements dans la version finale du règlement. La France a l'opportunité de réorienter le projet de règlement dans la bonne direction lors de la négociation en trilogue et d'éviter ainsi une catastrophe prévisible sur le marché de l'après-vente automobile »*, conclut la Feda.

---

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite